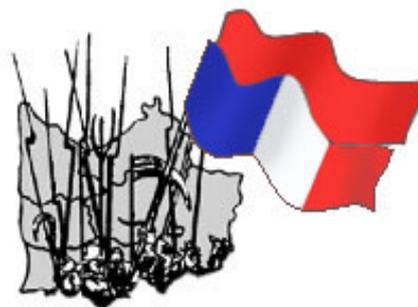


BULLETIN-LETTRE

Novembre 2021 n° 90



1851



Association pour la mémoire des Résistances républicaines

Siège social : Hôtel de Ville 04190 Les MÉES – site : www.1851.fr

Directrice de la publication : Colette Chauvin

Périodicité : semestrielle

• 2021, La 2^e année de confinements s'achève. Que nous réserve 2022 ?...

Poser la question c'est, paraît-il, en partie, y répondre. Bien malin pourtant qui pourrait le faire : situation sanitaire, reconfinement, échéances électorales, c'est le flou le plus complet. Vu la pléthore de candidats qui vont se bousculer aux portes de l'Élysée au 1^{er} tour, au 2nd tour en mars prochain, la seule perspective qui risque de s'offrir, sera de voter **CONTRE**, si on ne désire pas voter **POUR**. Piège désormais bien rodé.

Qu'est donc devenu notre République démocratique et sociale ?

Paul CRESP

Notre Assemblée Générale Aura lieu, cette année, à BARJOLS (Var)

le samedi 4 décembre :

Centre Elias

-- 15 h30 : A.G

Voir détails et programme en page 8 sur la CONVOCATION

• Un agenda bien rempli autour de 1851 ...

mis à jour sur notre site Internet, par Frédéric Négrel :

-- jeudi 11 novembre 2021, 17h

Pièce de théâtre, *L'homme semence*, par « *Les Crués* », salle des fêtes de Justian (Gers)

-- mardi 30 novembre 2021 conférence de Dominique Ester, « *La saga familiale des Baudin* », Château de Sassenage (Isère)

-- jeudi 2 décembre 2021 projection du film de Christian Philibert, *1851, « ils se levèrent pour la République »*, Lurs (Alpes-de-Haute-Provence)

-- jeudi 2 décembre 2021, 19h Conférence de Jean Sagnes, « *Les répercussions du coup d'État de 1851 dans l'Hérault : nouvelle approche* », salle de conférences du Collège, Vendres (Hérault)

-- vendredi 3 décembre 2021 Conférence de Dominique Ester, « *La saga familiale des Baudin* », Clos Marie, Brénod (Ain)

-- vendredi 3 décembre 2021, 18h Lecture d'archives par « *La Mobile Compagnie, 1851* », Thoard (Alpes-de-Haute-Provence)

-- vendredi 3 décembre 2021, 19h Conférence de Frédéric Négrel, « *Les sociétés secrètes des Basses-Alpes* », Thoard (Alpes-de-Haute-Provence)

-- vendredi 3 décembre 2021, 20h30 Conférence gesticulée de Gérard Noiriel et *La Compagnie des Petits Ruisseaux*, « *Quand le peuple gronde : des ongles bleus aux gilets*

jaunes », salle polyvalente de l'École Lucie Aubrac, Vendres (Hérault)

-- **samedi 4 décembre 2021, 14h**

balade-promenade, 1851, dans les pas des insurgés, départ au pied du mur du clocher, Les Mées (Alpes-de-Haute-Provence)

-- **samedi 4 décembre 2021, 21h**

Concert du groupe *Femnas e d'omes Resistancias*, Centre Elias, Barjols, (Var)

-- **dimanche 5 décembre 2021, 11h**

inauguration de la Marianne rénovée, place du 14 Juillet, Vendres (Hérault)

-- **vendredi 10 décembre 2021, 19h**

lecture de *L'homme semence*, par Laurence Didier, médiathèque, Bourdeaux (Drôme)

-- **samedi 5 au vendredi 11 février, 2022**

exposition « *Les Basses-Alpes insurgées* », Mairie, Saint-Martin-de-Brômes (Alpes-de-Haute-Provence)

-- **samedi 5 février 2022, 18h**

projection du film de **Christian Philibert**, « *1851, ils se levèrent pour la République* », salle des fêtes, Saint-Martin-de-Brômes (Alpes-de-Haute-Provence)

-- **vendredi 11 février 2022, 18h**

conférence de **Frédéric Négrel**, « *La résistance républicaine de 1851* », salle des fêtes, Saint-Martin-de-Brômes (Alpes-de-Haute-Provence)

• ***Des nouvelles de notre Association ...***

restée très active malgré les confinements successifs mais, paradoxalement, sollicitée par maintes communes et de nombreux projets communs.

– ***Le discours de Colette CHAUVIN*** lors de la commémoration du Cent cinquantième de la Commune de Paris, à Château-Arnoux.

« *Devant le monument pacifiste voulu par le maire Victorin Maurel, commémorer la Commune de Paris de 1871, se souvenir de cet épisode sanglant dont les milliers de victimes s'étaient levées pour la dignité du peuple, c'est une bonne idée, alors merci à la Libre Pensée pour cette organisation.*

Je ne vais pas vous faire un discours érudit sur la Commune de Paris, les Communes de Paris, 1792,1871, je laisse cela aux spécialistes. Je vais seulement essayer de poser quelques réflexions.

Si je représente ici et aujourd'hui l'Association 1851 pour la mémoire des Résistances républicaines, c'est parce qu'en ravivant la mémoire sur les événements de la Commune de Paris il y a 150 ans, on peut rappeler qu'il y a 170 ans aussi des milliers de citoyens se soulevaient pour défendre une certaine idée de la République. Ils se projetaient dans une révolution sociale légitime contre un coup d'État de la bourgeoisie, celui de L.N.Bonaparte, le 2 décembre : 20 ans avant leurs camarades de la Commune de Paris, ils subissaient aussi une répression terrible qui leur fit vivre, de même, fusillades, emprisonnements, exils, bagne. Immédiatement écrasée, la résistance parisienne de 1851 est tombée dans l'oubli. la Résistance des départements n'a pas eu le prestige pour une reconnaissance nationale.



On célèbre ici les 150 ans de la Commune de Paris, n'oublions pas non plus qu'il y a 150 ans, dans une moindre mesure certes, des communes aux mêmes ambitions de justice sociale se sont manifestées dans le reste du territoire, jusqu'en Algérie. Elles laissaient prévoir la Commune de Paris, l'ont en quelque sorte préparée, ont laissé des traces, même si leur lutte fut de courte durée, rapidement

écrasée.

On pourrait citer comme exemple celle de Marseille, la plus longue. La dimension de la commune de Paris de 1871 est cependant sans commune mesure avec les autres de par son ampleur, de par le désastre humain qu'il en découla, les atrocités d'un bain de sang, le spectre de la guerre civile, et aussi du fait qu'étant à Paris elle figure pour tout citoyen la constitution d'un État dans l'État. Elle est une République dans la capitale, dont les ambitions et les réformes pourraient inspirer directement le gouvernement du pays.

Pour continuer la relation avec 1871, le soulèvement de 1851, est organisé politiquement. Il s'appuie sur un fonctionnement communal et associatif, de solidarité entre groupes constitués. D'autre part, les maires républicains de petites communes se revendiquant de la Sociale, se mettent en tête de factions communales. Les gardes nationaux dans chaque commune suivent le soulèvement selon leurs convictions ou rendent les armes aux républicains dans l'action. Les maires opposés à ce soulèvement dicté par la Constitution, sont destitués.

J'ouvrirai, si vous le permettez, messieurs, dans ces luttes porteuses de démocratie au 19^e siècle, une parenthèse sur la place revendiquée des femmes, à travers des personnalités comme Eugénie Niboyet, Jeanne Deroin, qui eut quand même le courage de se présenter aux législatives de 1848, envers et contre tous ou presque...un siècle avant le droit de vote accordé aux femmes, Pauline Rolland et bien d'autres et la plus emblématique de toutes pour la période évoquée aujourd'hui, Louise Michel.

Ces femmes-là, elles n'avaient aucun moyen politique légal d'agir mais ont tout de même réussi à influencer la presse et l'opinion en recourant au principe d'association pour initier une démocratie de terrain et s'associer concrètement aux luttes sociales.

Ces associations, mixtes ou pas, constituent le terreau de la solidarité et un nid pour la réflexion à rapprocher de la commune comme entité proche de la population.

La commune, qui est en 1851 comme en 1871, la base de la démocratie, une démocratie, réelle et proche, participative. Elle est dans ces moments forts de l'histoire républicaine le symbole, le lieu et le moyen de revendication de ce que voulaient ses citoyens, « la République sociale, la vraie, la bonne »

pour leur nation, même si tous, ne vous en déplaît, ne le disaient pas en bon français, mais dans la langue de leur coin.

Et pour finir maintenant, en faisant un bond de 150 ans dans l'Histoire et un énorme raccourci, même si la commune d'aujourd'hui est privée de nombre de prérogatives, son existence indispensable comme association de solidarité de proximité doit faire ses preuves en répondant au plus près à tous les problèmes de terrain, on vient de l'éprouver avec la crise sanitaire:

C'est elle qui répond au représentant de l'État pour gérer les problèmes les plus élémentaires, c'est encore elle avec ses élus et ses personnels qui s'investit pour assurer le meilleur fonctionnement des services du quotidien, l'école par exemple.

C'est pourquoi, pour respecter le rôle de socle de démocratie dans l'esprit de nos chers communards de 1871, la commune doit être un foyer de solidarité démocratique, loin d'un instrument de pouvoir ou d'un tremplin électoral.

Sans gommer l'association d'idées de République-Nation-Patrie, si la base de la démocratie fonctionne clairement à partir de la commune, les échelons remontants devraient suivre, jusqu'au sommet, je ne crois pas trahir par ces mots les objectifs des Fédérés, des Communards.

Ma conclusion sous forme de question ne sera pas optimiste.

Pourquoi, malgré les avancées apportées par les irruptions démocratiques au long de notre histoire depuis la Révolution, toujours la République bourgeoise et les intérêts prennent le dessus ?

Comment est-il possible que l'on se demande cette année quelles valeurs donner aux commémorations, soit celle occultée de la Commune de Paris, soit celle suractivée de l'antithèse incarnée de la démocratie c'est-à-dire un Empereur ? »

Colette CHAUVIN

• **Publications ...**

Deux amis de notre Association :

-- *l'Homme semence* en occitan,
traduit par **Daniel DAUMAS**,

-- Un nouveau film de **Christian Philibert ...**
sur **Germain Nouveau**.

Le magazine occitan *Aquò d'aquí* titre un article ainsi :

Germain Nouveau sorte dau Tombèu

Le poète sans doute inspirateur des illuminations n'a pas eu la postérité de son ami Rimbaud, peut-être parce qu'il fut encore plus instable. Une exposition et un cycle d'événements publics devraient exhumer l'homme et ses œuvres à Aix en Provence.

Le cinéaste Christian PHILIBERT n'y est pas pour rien.

(ndlr) Rappelons que Germain NOUVEAU était Varois, né et mort à Pourrières

• La conférence de Jean-Marie

Guillon à l'Escale (04) le 19 octobre, « *Maquis de Provence et des Basses-Alpes* », a eu un grand succès.

« Les maquis de Provence n'ont rien à envier à d'autres plus connus du Massif central, des Alpes ou du Sud-Ouest et, dans ce cadre régional, les Basses-Alpes deviennent en 1944 leur principal bastion. Précoces, divers, nombreux, ils sont présents dans toutes les zones de montagne de la région. Ils sont le fer-de-lance de la Résistance en armes et, malheureusement, en particulier dans les Basses-Alpes, ils ont attiré sur eux une répression féroce. La recherche historique permet de mieux cerner leurs particularités et de comprendre leur implantation, leur évolution et leurs composantes. C'est en tout cas ce que cette conférence essaiera de présenter en même temps que seront évoqués quelques lieux et quelques noms emblématiques de la Résistance bas-alpine ».

Jean Marie GUILLON

• Un point écrit et audio sur 1851 dans le guide de visite de l'escale (04)...

La commémoration de l'insurrection républicaine contre le coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte.

« Élu président de la seconde République en 1848 pour 4 ans selon la Constitution, Louis Napoléon Bonaparte, neveu de Napoléon 1^{er}, fomenta un coup d'État le 2 décembre 1851 afin de rester au pouvoir et devenir empereur.

Les Républicains qui s'y attendent se mettent en résistance dans de nombreux départements, résistance écrasée immédiatement dans le sang à Paris.

Environ 10 000 Bas-Alpins opposés au coup d'État marcheront de nuit comme de jour sur Digne, la

préfecture, dont ils s'empareront. Avertis de l'arrivée de l'armée, nombre d'entre eux la rejoindront alors aux Mées et la feront reculer. Ils apprendront cependant que le soulèvement est contenu dans les autres départements. Inutile donc de livrer bataille.

Ce mouvement sera très sévèrement réprimé : mises sous surveillance, emprisonnements, conseils de guerre, exécutions, déportations, bagnes, exils (ex: 20 ans pour V. Hugo).

À L'Escale, une plaque commémorative aux noms des Républicains escalais arrêtés (2669 arrestations dans le département), est apposée rue du professeur Arnaud, sur le fronton de l'ancienne Mairie, aujourd'hui école du village. Au hameau des Cléments se trouve la Traverse des Insurgés de 1851. »

Pour plus de renseignements : www.1851.fr

• Les sorties aux différents forum et fête du livre ...

Noëlle Bonnet et Colette Chauvin

Y représentaient notre Association

Le 25 juillet Montfuron, (Aude) lieu splendide mais peu fréquenté.



15 juillet à Montfuron

Le 11 septembre le forum des associations aux Mées lieu de notre siège, toujours une réussite dans l'organisation et dans l'ambiance



11 septembre aux Mées

Le 3 octobre à Mirabeau, *marché très modeste mais comme nous y étions pour la première fois nous avons été très sollicitées.*

Le 10 octobre création d'un salon du livre à Château-Arnoux, beaucoup d'exposants, beaucoup de visiteurs, un vrai succès.

Le 17 septembre inauguration de la salle **Jean-François Ailhaud** à Mallefougasse en présence des autorités, à l'invitation du président de l'association « *Au pied du mur* ». **Marcelle Ailhaud** a coupé le ruban.



Marcelle Ailhaud à Mallefougasse

• **Un document, témoignage adressé par un adhérent Jean-Claude RICHARD** qui, après une éclipse passagère nous a, de nouveau, rejoint.

BÉDARIEUX Déportés à Cayenne (ADH 7U5/21)

Les événements de Bédarieux à la suite du Coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte (1) ont eu de lourdes conséquences puisqu'ils ont concerné 272 personnes traduites devant les autorités et qui ont subi diverses condamnations : à mort (réduites aux Travaux Forcés grâce à l'intervention auprès de l'Empereur par les curés de Saint-Alexandre et de Saint-Louis (2), transportations à Cayenne ou en Algérie, surveillances, Conseil de

Guerre, correctionnelles, éloignements, expulsions, internements ou libérations, à la suite des réunions des Commissions mixtes ou des Conseils de Guerre (mai et décembre 1852). (3)

Nous présentons ici les dossiers de cinq condamnés à Cayenne : J.-B. Barthès (dossier 821), P. Carrière (816), L. Galzy (1571), P. Mercadier (812), et J.-P. Triadou (819). (4)

Jean-Baptiste BARTHES dit *Le Maigre*
(Bédarieux 1830-1891, âgé de 21 ans en 1851, serrurier mécanicien, célibataire).

Lettre à Monsieur le Préfet.

« *La justice demande que les coupables soient frappés mais elle veut aussi que celui qui est condamné, que celui qu'elle va frapper ait eu connaissance de ses actes.*

Je n'avais pas connaissance de mes actes, la justice ne peut me frapper de la dernière des peines, l'humanité s'y refuse, surtout quant il est prouvé que des hommes ambitieux pervertissaient la jeunesse depuis plus d'un an et les excitaient au combat et spéculait sur leur inexpérience.

Cependant, Monsieur le Préfet, un mystère est naturel méloignait toujours de ne pas être ni témoin, ni complice d'aucun meurtre et je le jure, si je m'y fusse trouvé je l'avouerais. Mais je suis innocent, Mais Monsieur le Préfet, votre âme pure et généreuse, est heureuse lorsqu'elle peut faire sympathiser l'humanité avec la justice, justice ai appréciation placée sous les regards du Dieu de pardon et de pitié ;. Dans cet espoir, j'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect de votre auguste personne, le très humble et très obéissant serviteur BARTHES Jn Bte de Bédarieux, condamné à Mort, Maison d'arrêt, le 30 janvier 1853, Montpellier »

La participation de Barthès Jn Bte A l'insurrection de Bédarieux qui éclata le 4 décembre 1851.

« *Le 21 9bre 1851 je fus reçu dans la Société Secrète au Café Malaterre, mon parrain Bru, on me dit que lorsque la décurie serait en nombre on me convoquerait pour nommer le décurion et le sous décurions. Le quatre décembre arriva, je n'avais pas été convoqué. Je n'ai assisté à aucune réunion, ni à aucune attaque de la Mairie, ni de la gendarmerie.*

Le 4 à huit heures du soir, j'étais après mon souper à ma maison. Dans le même

moment entra une voisine à nous, en disant, on dit que les gendarmes on a tué un jeune homme et lestaque. Sortez vous entendrez tirer les coups de fusils en masse, l'un attend pas l'autre, c'était apeupré neuf heures moins car. Je me disposa à allé voir ce qui ci passait. Arrivez au café Bonnel à la vue de la gendarmerie on me remit un briquet qui je crois appartenait à un pompié. On me remit ce sabre sous prétexte de le lui tenir pour verser d'eau. Je pris cette arme en guise de canne. Cest individu qui me le remit me disparaît. Je fus obligé de garder cette arme. Je m'avance vers la Cagerne, le feu avait fait déjà des progrès. Je monta à la maison Cauvé dit le Tucou, j'étais bien avec cet homme. On avait peur que sa chambre prit feu. On se disposa à débagnager ses meubles. Alors moi je ne cessé de dire à ceux qui sortait le linge, Mort au voleur. Je resta dans cette maison environ une heure edemi. Je redessandis, je fus prendre le café avec Denis André. Chez Fabre, après avoir rpis le café, je remonta une seconde fois chez Cauvi, je répéta les mêmes paroles Mort au voleur. C'était environ onze heures demi. Je dessant de chez Cauvi. Je m'appersus des fils Micals sur la porte de leur maison. Je m'approcha deux, nous engasames la conversation sur ce qui ce passait. Dans ce temps là on tira des coups de fusils sur le derrière de sa maison et nous autres nous étions sur le devand. A ses coups de fusils nous dimes avec les fils Micals l'on tien quelque gendarme et on le tue. Je resta sur cette prote environ une heure ou une heure edemi. Après je fus me plasser sur le trôtoir de Challié. Dans ce temps on cria il faut éteindre le feu, une vois unanime se fesait entendre déteindre le feu. Tous nous nous mimes en mesure de l'éteindre. Cette occupation dura jusqu'à trois heures du matin le 5, lorsqu'une détonation ce fit entendre. J'étais sur la rampe de la rivière. A ses coups de feu la chaine du monde qui fesait sirculer les penniers plains d'eau se dispersa. Je remonta sur la route de Lodèv. Arrivez sur la route on cria de nouveau à l'eau et on demanda de lumière pour monté pour faire passé le tuyau de la pope sur le couverd. J'étais prè de la boutique de Challié, j'y vis de la lumière. J'entre et je lui demande trois chandelles. Il me demanda qui les payet. Je lui répond moi demain. A la sorti de cette maison, je rencontra Salasq du mas Blanc. Il me demanda les chandelles. Je les lui donna et je contribua à éteindre le feu. Cette occupation

dura jusqu'au jour. Au jour on cria il parait qu'il est étin, la chaine se dispersa, tout voulait entrer dans la Cagerne, lorsque on dit de monter la garde que personne ne rentre, que rien ne ce volera. Je monta la garde sur la porte de la cour de la gendarmerie, c'était six heures edemi ou sept heures. Cest alors que j'ai vu le premie gendarme, que cetait l'ômme qui était dans la rue traverce du Bary. Je monta la garde jusqu'à 9 heures lorsqu'il vint Mr Bonnes et Bonal le Maire de linsurrection. On me dit factionnaire il faut faire apporter les gendarmes à l'hôspice, je passe sur le devan de la gendarmerie. Je me suis mis sur le trottoir et je cria d'une vois forte, quatre hommes de bonne volonté pour apporter les gendarmes à l'hôspice, il en vint quatre. Mr Bonal avait envoyé prendre un bayar, l'ômme fut le premié apporté, arrivez sur la route de Lodève les porteurs ne pouvait pas passer, on était encombré par la foule qui voulait voir le gendarme qu'on apportait. Alors moi et Bomon, lui un fusil et moi toujours le sabre, nous dispersames la foule et nous excortames les porteurs jusqu'à l'hôspice. Nous alames prendre le maréchal des logis. C'est alors que j'ai vu le maréchal des logis, nous fimes la même chose qu'à l'ômme, moi et Bômon. Quant à Burrière je ne l'ai vni vu ni fait apporté à l'hospice

C'était environ 10 heures du matin, je me diriza verd la mairie. Arrivez au abs des excalié de la Mairie, on se préparait à former une excorte pour la proclamation de victor Caux. J'y fus un des premiers. du retour de la proclamation, je laissa le sabre à la mairie et je fus à ma maison. C'était midi edemi ou une heure. Je n'en sortis plus que le lendemain. Comme j'avais passé la nuit je fus me couché et je ne sortis plus que le 6 à huit heures du matin. Dans la journée je fus à l'enterrement de Cabrol et je ne pris plus pard à linsurrection.

Fait à la prison cellulaire de Montpellier, le 30 janvier 1853. BARTHES Jn Bte dit le Maigre de Bédarieux condamné à mort par le 2° Conseil de Guerre séant à Montpellier le 24 Xbre 1852 ».

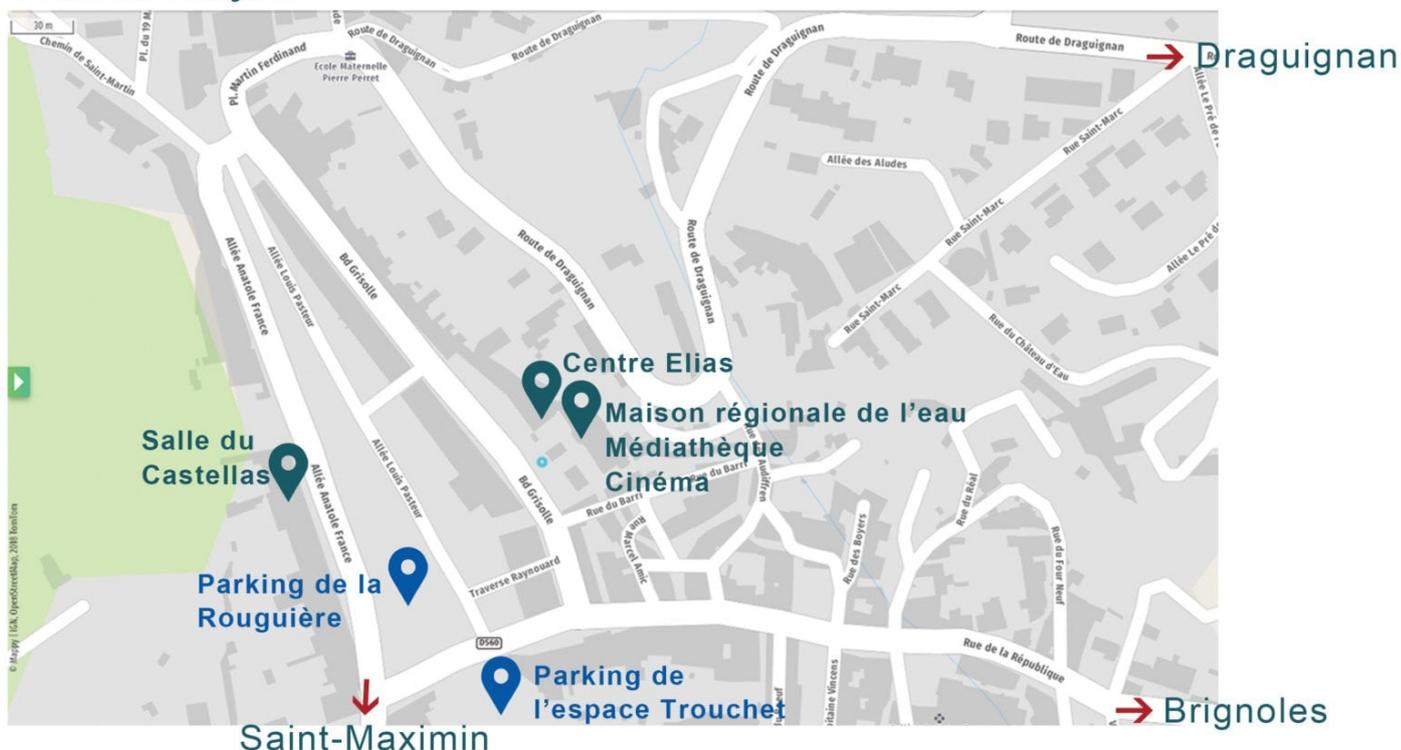
Pierre CARRIERE

(Bédarieux 1814 - Cayenne 1854 âgé de 37 ans en 1851, plâtrier, marié, un enfant).

- (1) J.-C. Richard, *Bédarieux, le Coup d'État du 2 décembre 1851 et les partis de l'ordre : une médaille locale de 1851-1852*, *Bulletin de la Société archéologique et historique des Hauts Cantons*, 17, 1994, p. 121-154. *Le département de l'Hérault a prononcé des libérations (553), des surveillances (329), des déportations à Cayenne(10), des transportations Algérie + (796), Algérie – (777), des peines correctionnelles (15) des transferts au Conseil de Guerre (96), des éloignements (9) des expulsions (36), des internements -43) des sursis (1).*
- (2) Rivez fils, *Notice sur M. Miquel, curé-doyen de l'église paroissiale Saint-Alexandre de Bédarieux*, *Bulletin de la Société archéologique et historique des Hauts Cantons*, 18, 1995, p. 93-118
- (3) Deux autres études ont été consacrées à Bédarieux : N. Voltz-Decor, *Alexandre Carrière, un bédaricien au baigne de Cayenne*, *Bulletin de la Société archéologique et historique des Hauts Cantons*, 26, 2003, p. 101-108, et *De Bédarieux à Cayenne, pour beaucoup un voyage sans retour*, *ibidem*, 29, 2006, p. 51-58.
- (4) On retrouvera chacun d'eaux dans : D. Devos, *La troisième République et la mémoire du Coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte, la loi de réparation nationale du 30 juillet 1881 en faveur des victimes du 2 décembre 1851 et des victimes de la loi de sûreté générale du 27 février 1858, F15 3964 à 4023) Paris, 1992 et dans : Les victimes du Coup d'État de 1851 de l'Hérault, Liste des inculpés devant la Commission mixte de 1852, Montpellier, Collectif Hérault 1851-2001, dossier n° 1, Montpellier, 2005.*
- (5) L'orthographe originale de tous les documents ici publiés a été respectée.

Centre ELIAS (Salle polyvalente) 41 Bd Grisolles

Plan de Barjols





CONVOCATION

à notre Assemblée Générale

Elle aura lieu, cette année, à BARJOLS (Var)

le samedi 4 décembre 2021

Centre ELIAS

*** 15 h30 : A.G**

*** 17h 30 : projection du film documentaire de Christian PHILIBERT « 1851, ils se levèrent pour la république »,**

*** 18h30**

débat animé par

J-M GUILLON et Frédéric NÉGREL

*** 21h : Concert « RESISTANCIAS »**

par le groupe de Femnas e d'Omes (le chantier de Correns).

**Nous accueillerons également, du 20 novembre au 18 décembre,*

*toujours Centre ELIAS les expositions « PATRIMOINE
RÉPUBLICAIN EN PROVENCE VERTE » et l'exposition des*

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAR

« Le Var s'enflamme »